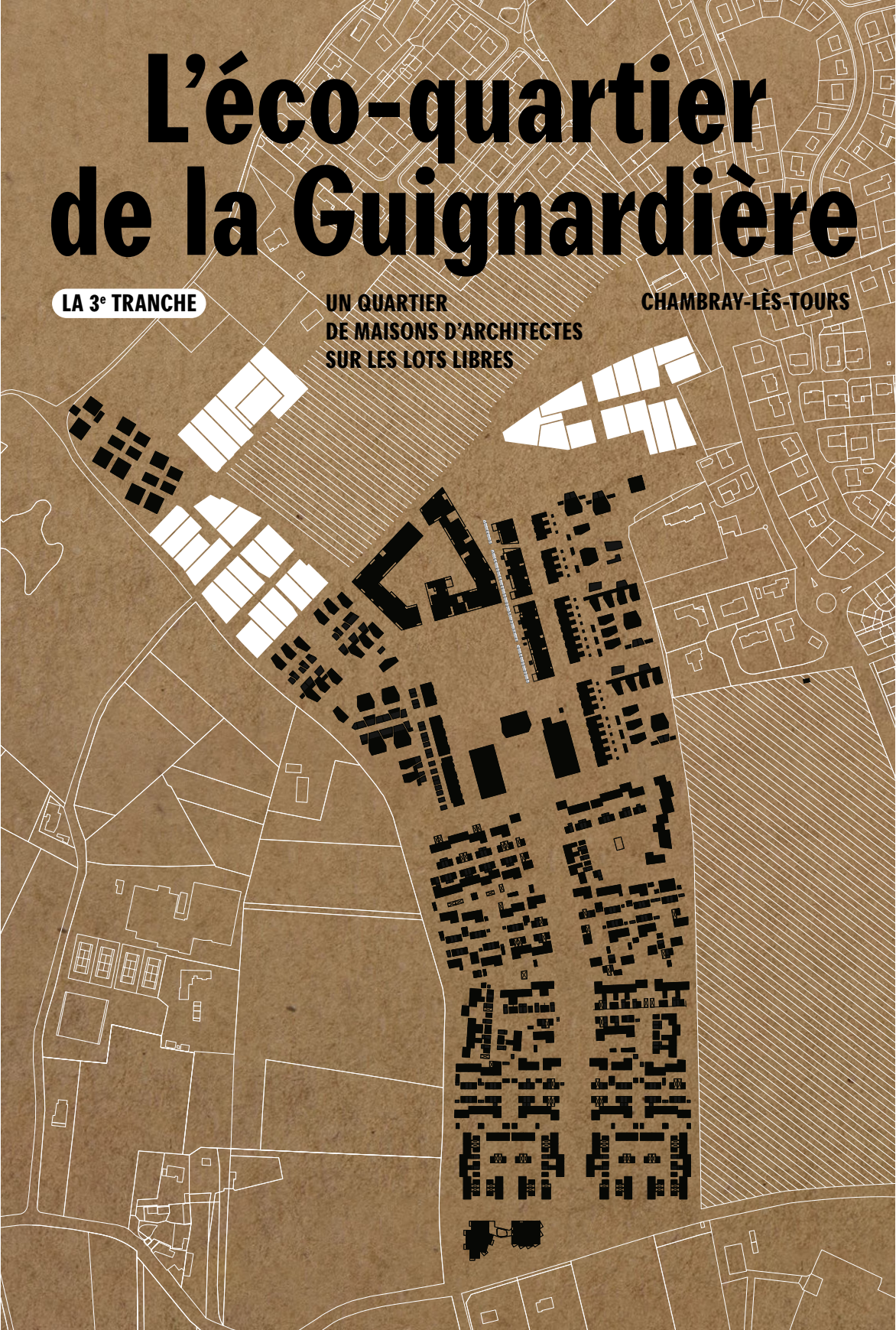


# L'éco-quartier de la Guignardière

LA 3<sup>e</sup> TRANCHE

UN QUARTIER  
DE MAISONS D'ARCHITECTES  
SUR LES LOTS LIBRES

CHAMBRAY-LÈS-TOURS





# **L'éco-quartier de la Guignardière**

**L'écoquartier de la Guignardière est un projet d'envergure impulsé par la Ville et destiné à combler les attentes de ses habitants grâce à la très haute qualité écologique de ses constructions, à la proximité d'équipements publics indispensables à la vie quotidienne réussie, à la place considérable laissée aux espaces verts et boisés incitant à la promenade et à la détente, et privilégiant les liaisons douces et les transports en commun.**

**La 1<sup>ère</sup> tranche située dans la partie centrale est aujourd'hui en voie d'achèvement ; elle a permis d'offrir aux nouveaux habitants des programmes mixtes, collectifs, intermédiaires, et des maisons individuelles, avec une priorité forte accordée à la mixité sociale afin de rendre l'écoquartier attractif pour les familles et les primo-accédants.**

**La 2<sup>e</sup> tranche située au sud va être lancée à partir de 2023, elle offrira aux futurs habitants des maisons individuelles écologiques sur des parcelles plus petites qu'autrefois. Au total environ 160 maisons seront mises en vente dont une vingtaine destinée à de l'habitat inclusif pour personnes handicapées.**

**Enfin, la 3<sup>e</sup> tranche offrira un programme exceptionnel de 35 maisons d'architectes réalisées sur des lots libres, qui seront directement vendus par la Ville aux futurs habitants.**

**Convaincus de la nécessité de ces nouvelles formes d'habitat écologique pour le respect de la planète, nous avons voulu proposer au global une grande diversité de logements vertueux pour donner aux gens beaucoup de plaisir d'habiter Chambray-lès-Tours et de s'identifier à leur lieu de vie. Nous vous invitons à venir découvrir les programmes des tranches 2 et 3 le 14 et le 16 octobre prochain à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture qui auront lieu dans la maison de quartier Michel Durand à l'écoquartier de la Guignardière.**



Édito de Christian Gatard,  
Maire de la ville de Chambray-Lès-Tours  
et Murielle Riolet, adjointe  
chargée du quartier de la Guignardière

**P.6**  
**Le projet  
global**

---

**P.12**  
**Un quartier  
écologique**

---

**P.18**  
**Un quartier  
de maisons  
d'architectes**



# Le projet global

L'éco-quartier de la Guignardière se situe dans la continuité urbaine des quartiers résidentiels des Perriers, de la Fontaine Blanche et de la Marchanderie, en proximité de la zone d'activité commerciale de la Vrillonnerie, et du pôle santé de la ville de Chambray-lès-Tours. Cette situation en fait un lieu stratégique avec une réelle accessibilité pour tous les modes de déplacement : A10 et D37, ligne de transport en commun n°14 circulant entre le pôle santé et le centre de Tours. Un réseau de pistes cyclables est intégré aux quartiers résidentiels existants.

Il s'inscrit ainsi dans la logique globale de la ville de Chambray-lès-Tours, qui souhaite répondre à la demande de logement tout en respectant une démarche de développement durable et attend de cette opération une exemplarité. Le projet comprend 600 logements dont 25% de logements sociaux (habitat participatif, avec une mixité sociale et générationnelle), 30% de logements maîtrisés et 45% en accession libre. Aujourd'hui, 200 logements sont déjà réalisés.

1. Cette volonté se concrétise notamment par la mise en place d'une première ligne de bus (L30) du réseau Fil'Bleu de l'agglomération métropolitaine de Tours
2. Bâtiment à Energie Positive. Les bâtiments labélisés BEPOS produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment sur une année. En d'autres termes, cela signifie que toute l'énergie consommée par les occupants est produite par le bâtiment lui-même.

- Une intégration au tissu urbain par la mise en œuvre d'un réseau de voirie hiérarchisé et structuré, connecté au réseau existant<sup>1</sup>
- Des espaces publics de qualité à forte présence végétale, offrant des paysages variés intégrant des essences locales
- L'affirmation de typologies architecturales urbaines diversifiées, déclinant différents thèmes d'habitat
- Une approche architecturale innovante, respectant les objectifs BEPOS<sup>2</sup> et d'autoconsommation
- Une place centrale en parvis d'un équipement public de quartier et des commerces de proximité











# Un quartier écologique

L'éco-quartier de La Guignardière s'inscrivant dans une démarche d'urbanisme durable prend en compte la certification H&E<sup>1</sup> profil A et répond aux critères du label BBC<sup>2</sup>. La construction du quartier se déroulera sur plusieurs années, les constructions s'adapteront aux évolutions de la réglementation voir l'anticiperont. Pour réduire son empreinte écologique, le projet de La Guignardière prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, en leur attribuant des niveaux d'exigence ambitieux.

1. Habitat et Environnement. La certification a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.
2. Bâtiments basse consommation. Le label BBC est un label d'État. Cette norme fait partie des réglementations thermiques françaises pour les bâtiments neufs ou pour les rénovations. Ces logements ont de très faibles besoins en énergie.

**La volonté écologique se construit autour de 4 axes majeurs :**

- **Le contrôle de la consommation énergétique des bâtiments**
- **L'aménagement d'espaces plantés favorisant la biodiversité**
- **L'économie d'eau potable par la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie**
- **La création de stationnements diversifiés favorisant les modes de transport doux**



# Le contrôle de la consommation énergétique des bâtiments

## L'optimisation globale du bâtiment

Pour gérer au mieux la consommation d'énergie, les constructions apportent des améliorations ou des solutions innovantes dans un souci d'efficacité énergétique globale prenant en compte :

- L'installation de chauffage selon des critères de performance énergétique et environnementale
- La conception de l'enveloppe (façades, murs et toit) en mettant en avant l'isolation et l'inertie (confort d'hiver / confort d'été) et la suppression des ponts thermiques<sup>3</sup>
- L'orientation des bâtiments et la maîtrise de l'éclairage et des effets de serre directs
- La forme et la compacité de l'enveloppe afin d'éviter des pertes d'énergie à cause d'un langage formel trop complexe
- La ventilation peut être naturelle, mécanique (VMC)

## L'éclairage

L'éclairage des parties communes est optimisé par le recours à des luminaires basse consommation et par un mode spécifique de gestion (interrupteur crépusculaire, variateur de lumière, détecteur de présence). Face aux exigences écologiques, la conception des bâtiments favorise les éclairages naturels pour les cages d'escaliers, les circulations et les halls d'accès, les salles de bain etc. C'est pour cela que le confort thermique d'été doit être garanti par l'inertie de l'enveloppe mais aussi par des techniques de rafraîchissement et de ventilation naturelle :

- Dimensions et orientations des ouvrants
- Brise-soleil ou casquettes solaires sur les orientations sud et sud-ouest pour éviter les radiations directes tout en conservant un bon éclairage diurne

## Les énergies renouvelables

Il s'agit également d'installer, selon les possibilités, les pompes à chaleur (eau et air) et/ou les chaufferies fonctionnant avec des bois granulés (individuelle ou en réseau de chaleur) et/ou la connexion à la géothermie (couplée avec une ventilation en double flux). Les énergies renouvelables, comme le solaire, sont à privilégier :

- Maisons passives ou bioclimatiques quand l'orientation sud/sud-ouest et sud/sud-est le permet

- Installation des capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques (ces équipements doivent être intégrés à l'architecture dès les premières études par souci d'efficacité et d'esthétisme)

## Les matériaux de construction

Le concept de développement durable nécessite de prendre en compte tous ces paramètres dès la phase de conception des ouvrages. Le choix des matériaux a une influence importante et directe sur l'architecture. Il sera demandé pour chaque projet qu'au minimum un ou deux matériaux de recyclage soient mis en œuvre. Les constructions ne doivent donc utiliser que des matériaux bio-sourcés, qui respectent l'environnement et la santé, en prenant en compte :

- Le caractère non renouvelable de certaines matières premières
- Les nuisances générées par des opérations de transformation de certaines matières premières en matériaux
- Les éventuelles incidences pathologiques des matériaux
- Les COV (Composés Organiques Volatiles)
- Les solvants
- Les allergènes
- Les aérosols
- Les fibres
- Les équipements

## Les outils de contrôle

Pour apprécier l'efficacité énergétique des bâtiments, deux critères sont à prendre en considération :

- La consommation finale, exprimée en KWh/m<sup>2</sup> en fonction de la surface habitable
- La part réservée aux énergies renouvelables par rapport à la consommation estimée du bâtiment

3. Un pont thermique est un maillon faible dans la structure externe de l'habitation au niveau de la façade, du toit ou du sol. Ce phénomène apparaît en présence d'interruptions dans l'isolation thermique ou d'interstices entre des dalles de sol.

# Aménagement des espaces plantés

## L'aménagement d'espaces plantés favorisant la biodiversité

La végétation, élément indispensable à l'équilibre écologique, est un élément fort et structurant de la composition urbaine de la Guignardière. Les espaces verts, publics et privés, favorisent la biodiversité :

- Les essences locales sont à privilégier
- L'objectif zéro pesticide est imposé
- Une gestion dite « différenciée » est préconisée

Dans la mesure du possible les terrasses et les toitures sont plantées ou végétalisées. Les murs peuvent être également végétalisés par des plantes sur des structures de maintien adaptées et intégrées à l'architecture et au traitement des façades.

## L'économie d'eau potable par la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluies

La consommation et l'usage de l'eau doivent se limiter aux usages nécessitant des normes strictes de potabilité. Les autres usages (arrosage des jardins, nettoyage des extérieurs etc.) doivent avoir recours autant que faire se peut à des techniques de récupération d'eau pluviales, notamment à partir des toitures. Pour les usages domestiques de l'eau, la présence de matériel hydro-économe est préconisée.

# La création de stationnements diversifiés favorisant les modes de transport doux

Le quartier de La Guignardière est situé à moins de 3 km du centre-ville de Chambray-lès-Tours et se trouve à proximité des zones commerciales. Il présente une situation favorable à l'usage des modes de transports autres que la voiture, notamment le vélo et les transports en commun. L'aménagement des voies de dessertes principales devra tenir compte de la possibilité de réfléchir à la réalisation d'une navette éco-bus électrique qui serait à la charge des copropriétaires.

Il conviendra en conséquence de favoriser les cheminements et les accès piétons ainsi que ceux réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

- Des cheminements, les plus directs possibles, reliant l'ensemble des bâtiments aux arrêts de transport en commun pour les piétons et aux pistes cyclables existantes pour les vélos
- Les revêtements de ces cheminements sont praticables par tous et de tous temps, ils sont faciles d'entretien et sont éclairés
- Les locaux vélos pour les résidents seront intégrés à l'habitat pour les maisons et prévus dans chaque immeuble et équipement. Pour les collectifs, des boxes vélos individuels sont à privilégier
- Ces locaux sont facilement accessibles de plein pied et connectés à un cheminement. S'ils sont installés à l'extérieur des bâtiments, ils doivent être visibles, abrités et sécurisés (enveloppe grillagée, ou à clairevoie avec porte à serrure)
- Des arceaux pour les stationnements vélos de courte durée doivent être prévus et situés à proximité des entrées des bâtiments, des commerces, et des équipements

Pour les maisons individuelles, le stationnement des voitures, garages, box, abris sous pergola seront regroupés à l'intérieur des voies dessertes, des cœurs d'îlots aménagés en cour urbaine espacée, apaisée et partagée. Pour les logements collectifs, les stationnements sont situés sous les immeubles, en sous-sol, ou semi-enterrés selon l'adaptation au terrain naturel. Des petites poches de stationnements sont réparties par quartier pour les visiteurs.



# Un quartier de maisons d'architectes

Pour compléter l'éco-quartier de la Guignardière avec une approche novatrice concernant l'habitat individuel, l'objectif est de créer un quartier des maisons d'architectes. Ce nouveau projet ne devrait pas seulement correspondre aux orientations définies dans le cadre de l'éco-quartier, mais devrait également permettre de créer la qualité architecturale à toutes les échelles, comme celle de la maison individuelle. L'initiative répond également à une forte demande privée et à une nécessité de réinventer la maison individuelle à travers toute une série de thèmes comme « habiter les jardins », « habiter les patios » et à partir de toute une variété de typologies.

Un macro-lot de la troisième tranche a donc été redécoupé en une trentaine de petits lots d'environ 400 m<sup>2</sup>. Une démarche originale y est engagée en partenariat avec la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire (MA) pour établir un catalogue référant de jeunes agences françaises ayant déjà réalisé des maisons avec une qualité, une sensibilité, ou des mises en œuvre de réponses innovantes compatibles avec le cahier des charges de l'éco-quartier. Les futurs acquéreurs pourront choisir leur maison selon leurs affinités dans la liste proposée dans le catalogue. La MA sera également à l'initiative de créer une rencontre dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (2022) entre agences sélectionnées et futurs propriétaires pour que les choix soient formalisés.

- Les attentes envers les architectes :**
- **Concevoir un projet avec une démarche écologique affirmée**
  - **Maîtriser les prix du projet**
  - **Réaliser une architecture du quotidien de grande qualité à toutes les échelles offrant des espaces où il fait bon vivre**
  - **Créer une maison sur mesure prenant en considération les attentes des futurs acquéreurs**
  - **Assurer un suivi des opérations et apporter une pérennité et une garantie dans le temps**
  - **Avoir une réflexion globale sur la parcelle, sur le paysage, sur les plantations, et sur les harmonies à trouver avec le voisinage**

# Pourquoi choisir un architecte?

Concevoir un projet personnalisé pour sa propre maison en passant par un architecte vous permet d'obtenir un projet qui tient compte de vos besoins ainsi que de votre budget.

Il pourra vous conseiller dans la conception architecturale de votre maison, son orientation, son implantation, sa volumétrie, l'aménagement des espaces, le choix des matériaux, comme des équipements. L'architecte va également s'assurer que votre projet soit réalisable, en tenant compte des contraintes techniques, règlementaires et normatives tout en ayant une compréhension du territoire et de ses enjeux urbaines et paysagères. Il pourra également s'occuper du suivi de votre chantier en choisissant les entreprises qui s'occuperont de réaliser les travaux de votre maison en les coordonnant pour avoir une réalisation la meilleure possible.

## La sélection des agences

La Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire avait organisé en 2016 le premier concours intitulé « Format Post-it ® - Architectures en région Centre-Val de Loire entre 2006 et 2016 ». L'objectif de ce panorama était d'identifier et de valoriser pour la première fois les réalisations d'architectes locaux, nationaux, voire internationaux les plus pertinentes et les plus innovantes, réalisées au cours des 10 dernières années dans l'un des six départements de la région et de recenser en même temps le plus grand nombre de projets et de constituer une ressource documentaire.

Après quatre ans, la Maison de l'Architecture avait décidé de relancer sous l'intitulé Post it 2.0 un nouvel appel à candidature pour rendre compte de la création architecturale depuis 2016. Nous avons pu réceptionner dans ce cadre 200 projets qui témoignent de la grande variété de projets sur notre territoire.

À partir de cette sélection initiale la ville de Chambray-lès-Tours et la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire ont proposé une sélection de 8 agences d'architectes et d'une agence de paysagiste. Les critères de choix ont été portés sur l'approche écologique de l'agence en termes de production de maisons individuels et par rapport à leur expérience dans l'utilisation des matériaux biosourcés.

Un architecte est un professionnel diplômé, dont les compétences sont reconnues et encadrées par la loi, qui accompagne un maître d'ouvrage (le client) dans son projet de construction, de réhabilitation ou d'agrandissement :

**« La vocation de l'architecte est de participer à tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace et plus particulièrement de l'acte de bâtir. L'architecte intervient sur la construction, la réhabilitation, l'adaptation des paysages, des édifices publics ou privés, à usage d'habitation, professionnel, industriel, commercial, etc... ».**



# Tarik Meziane

Ménager la terre suscite la quête de nouveaux horizons. Les sites et leurs imaginaires, les exigences programmatiques des clients, les demandes des mairies sont, pour Tarik Meziane, autant de pistes pour inventer des lieux de partage, dans les maisons et entre les maisons, au plus près des autres et des attentes écologiques d'aujourd'hui et de demain.

## A

**LOCALISATION** Chevilly (45)

**MATÉRIAUX** Brique / Zinc naturel / Laine / Verre / Aluminium / Béton

**SURFACE** 80 m<sup>2</sup>

**BUDGET** 240 000 €

**DATE DE RÉALISATION** 2017

## B

**LOCALISATION** Mardié (45)

**MATÉRIAUX** Structure Bois / Ossature Bois / Laine / Verre / Aluminium / Béton

**SURFACE** 80 m<sup>2</sup>

**BUDGET** 180 000 €

**DATE DE RÉALISATION** 2015



REF. A



REF. B



# Mars architectes

Le domaine d'expertise de Mars Architectes couvre le logement, le sport, les équipements culturels et d'enseignement, les lieux de commerce, de restauration, d'espace public le tertiaire et la restauration du patrimoine.

Plutôt que par un style, l'agence se définit à travers une attitude de recherche permanente, sans à priori. Guidée par des préoccupations contemporaines, questionnant systématiquement les évidences et prônant une approche contextuelle, l'idée n'étant pas de tendre vers une architecture- camouflage, mais de révéler par l'architecture la poésie du lieu. L'architecte est alors moins créateur que révélateur - mais un révélateur créatif, riche du défilement des images qui habitent et qu'il lui appartient d'interpréter en une architecture signifiante, pertinente, spécifique et écologiquement responsable.

En 2014, l'agence Mars Architectes qui a été distinguée par le Ministère de la Culture lauréate des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP), s'engage dans l'objectif 'bas carbone' et s'attache à développer une architecture bois à écriture toujours singulière, qui prend en compte l'évolution du bâtiment dans le temps.

## C

**LOCALISATION** Paris (75)

**MATÉRIAUX** Bois biosourcé niveau 3

**SURFACE** NC

**BUDGET** NC

**DATE DE RÉALISATION** 2020

## D

**LOCALISATION** Chambéry (73)

**MATÉRIAUX** NC

**SURFACE** NC

**BUDGET** NC

**DATE DE RÉALISATION** 2018



REF. C



REF. D



# Renaud Hasselmann

Consciente du caractère crucial de faire porter ses efforts sur la nécessité impérative de concevoir des édifices irréprochables sur les plans de l'inscription au paysage, urbain ou rural, l'agence défend une approche écologique en veillant à l'emploi quasi systématique de matériaux biosourcés et en faisant recours à la mise en oeuvre de bâtiments aux standards PassivHaus.

## E

<b>LOCALISATION</b>	Saint-Cyr-sur-Loire (37)
<b>MATÉRIAUX</b>	Bois, laine de bois, laine de verre
<b>SURFACE</b>	158 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	300 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2017



REF. E-1



REF. E-2



# Fabienne Bulle

L'agence Fabienne Bulle cherche à donner du sens à un projet de vie comme à un détail de construction. Il s'agit de comprendre les territoires, s'appuyer sur l'histoire préalable pour en comprendre les acquis et faire naître de nouveaux usages. L'approche bioclimatique se traduit à travers l'emploi des composants innovants : forme simple et compacte, orientation des bâtiments, isolation renforcée par des matériaux naturels (paille, chanvre, etc.) et par une ventilation naturelle ou encore par un rafraîchissement passif.



REF. F-1

## F

<b>LOCALISATION</b>	Fontenay-aux-Roses (92)
<b>MATÉRIAUX</b>	Structure béton, ossature bois
<b>SURFACE</b>	170 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	470 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2012



REF. F-2



# Atelier Desmichelle

L'architecte Corentin Desmichelle est diplômé de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles, il a créé son agence en 2007.

Lignes simples, volumes largement ouverts sur l'extérieur, plans fonctionnels : ses projets visent à des systèmes constructifs optimisés utilisant les matériaux les plus sains et les plus économiques du point de vue environnemental. L'agence a ainsi développé des compétences spécifiques dans la conception passive et l'emploi pour ces qualités environnementales des matériaux biosourcés comme la paille.

« La paille est moins polluante que le bois ou la pierre. Elle dépasse toutes les normes en termes de qualité d'isolation mais aussi de résistance au feu, assure-t-il. Dans ces ballots, la paille est fortement compressée. Il y a si peu d'air qu'il est impossible que ça s'enflamme. En plus, ce maillage très dense empêche tout rongeur d'y creuser la moindre galerie. »



REF. G-1

## G

<b>LOCALISATION</b>	Saint-Nom la Bretèche (78)
<b>MATÉRIAUX</b>	Bois, terre, paille
<b>SURFACE</b>	135 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	300 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2016



REF. G-2

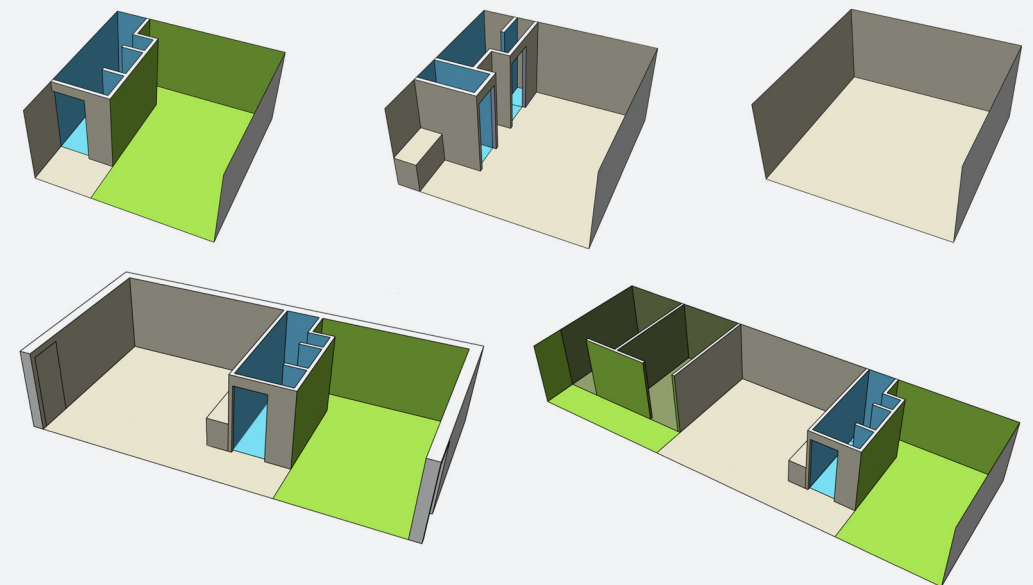


# Agence Antony Lorgeou

Notre atelier d'architecture naît de la collaboration entre Anthony Lorgeou et Suzette Martin-Rodriguez. Installés à Blois (Loir-et-Cher), nous proposons une réflexion contemporaine sur la ville et ses multiples territoires, ainsi que sur l'échelle domestique. Habiter, ce n'est donc pas simplement s'approprier un lieu, c'est être au monde, s'ouvrir au monde, nouer une relation avec lui. Notre sensibilité naturelle aux questionnements liés au développement durable est enrichie par les formations que nous suivons chaque année ainsi que par la confrontation avec les projets que nous développons au quotidien.



REF. H-1



REF. H-2

## H

<b>LOCALISATION</b>	Saint-Aignan (41)
<b>MATÉRIAUX</b>	Ossature Bois, laine de bois, chaux, toiture végétalisée
<b>SURFACE</b>	69 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	180 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2015



# Atelier Alassoeur

Le travail de l'atelier se répartit sur différentes échelles, du territoire au mobilier à travers des projets publics et privés situés pour la plupart dans l'Indre. Ce contexte rural est à la fois un support pour nos interventions et un référent dans notre démarche de projet pour aboutir à une réponse contemporaine. Ancrés au contexte les projets tissent des relations mesurables et non mesurables avec le lieu. L'impact et l'empreinte écologique sont pris en compte en étudiant les possibilités de démontage du bâtiment, de réutilisation des matériaux ou de changement d'utilisation. Nous recherchons une vision poétique de l'espace à travers le choix des matériaux ou le travail sur les transitions entre l'intérieur et l'extérieur.

Nous aspirons à une architecture simple, vivante et soutenable. La maison individuelle constitue dans ce cadre une approche singulière visant à trouver à chaque fois une solution juste et adaptée aux besoins des futurs habitants.

## I

<b>LOCALISATION</b>	Châteauroux (36)
<b>MATÉRIAUX</b>	Bois, ouate, laine de bois, fibre de bois, aluminium, récupération des EP
<b>SURFACE</b>	86 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	159 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2018

## J

<b>LOCALISATION</b>	La Châtre (36)
<b>MATÉRIAUX</b>	Bois, ouate, laine de bois, fibre de bois, acier
<b>SURFACE</b>	127 m <sup>2</sup>
<b>BUDGET</b>	199 000 €
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	2016



REF. I



REF. J



# Mu architectes

Une architecture en partage : construire, c'est mettre en comMUn - C'est l'histoire même de notre agence, née d'une rencontre à la croisée de trois chemins d'expériences à travers le monde. Réunir, écouter, dialoguer : ces valeurs qui fondent l'histoire de MU participent a fortiori de notre conception et de notre pratique du chantier. Car les lignes que l'on trace pour donner forme aux espaces, sont aussi des liens que l'on tisse entre les multiples acteurs d'un projet. C'est en trouvant notre juste place au cœur de cette architecture/réseau invisible et collective que nous construisons la ville de demain.

## M

**LOCALISATION** Épernon (28)

**MATÉRIAUX** Toiture végétalisée

**SURFACE** NC

**BUDGET** NC

**DATE DE RÉALISATION** 2019

## N

**LOCALISATION** Tours (37)

**MATÉRIAUX** Bio-brique, ardoise de récupération, toiture potagère à forte inertie

**SURFACE** 210 m<sup>2</sup>

**BUDGET** 300 000 €

**DATE DE RÉALISATION** 2009



REF. M



REF. N



# Tendre Vert

L'agence TendreVert est le fruit de l'association en 2001 des paysagistes concepteurs David Gobaut et Daniel Pons, tous deux diplômés de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois. En 2014, Vivien Millet intègre l'agence et vient l'enrichir de ses compétences d'ingénieur paysagiste (ITIAPE). Son implantation à Blois (41) avec une annexe à Saint-Nazaire (44) lui permet d'intervenir dans tout le Grand Ouest de la France. L'agence TendreVert accompagne les collectivités locales et organismes publics dans leurs projets d'études et de maîtrise d'œuvre (paysagers et urbanistiques) avec le souci constant d'établir une « relation de qualité » entre l'homme et son environnement.

Cette diversité d'approches paysagères, permet à l'agence TendreVert de répondre aux différentes problématiques publiques d'aménagement du territoire, toujours avec la conviction qu'un projet doit être partagé pour vivre.



REF. 0

## 0

<b>LOCALISATION</b>	Neuilly-en-Sancerre (18)
<b>MATÉRIAUX</b>	NC
<b>SURFACE</b>	NC
<b>BUDGET</b>	NC
<b>DATE DE RÉALISATION</b>	NC



# Contacts

## **Mars architectes**

+33 1 40 28 00 69

[contact@mars-architectes.com](mailto:contact@mars-architectes.com)

## **Atelier Alassoeur**

+33 2 54 36 20 76

[ea.architecte@wanadoo.fr](mailto:ea.architecte@wanadoo.fr)

## **Renaud Hasselmann architecte**

+33 6 73 24 37 11

[hasselmann@aeb-rh.archi](mailto:hasselmann@aeb-rh.archi)

## **MU architectes**

+33 9 52 00 43 91

[contact@mu-a.fr](mailto:contact@mu-a.fr)

## **Antony Lorgeau**

+33 6 71 08 99 17

[a.lorgeou@free.fr](mailto:a.lorgeou@free.fr)

## **TendreVert**

+33 2 54 58 92 53

[contact@tendrevert.fr](mailto:contact@tendrevert.fr)

## **Fabienne Bulle et associés**

+33 1 46 12 02 95

[fabulle@fabiennebulle.com](mailto:fabulle@fabiennebulle.com)

## **Atelier Desmichelle**

+33 6 61 16 95 90

[c.desmichelle@gmail.com](mailto:c.desmichelle@gmail.com)

## **Tarik Meziane**

+33 6 50 38 04 15

[meziane.tk@gmail.com](mailto:meziane.tk@gmail.com)

## **Mairie de Chambray-lès-Tours**

+33 2 47 48 45 67

[serviceurbanisme@ville-chambray-les-tours.fr](mailto:serviceurbanisme@ville-chambray-les-tours.fr)

## **Jean-Yves Barrier, architecte-urbaniste**

+33 2 47 64 89 74

[jeanyves.barrier@orange.fr](mailto:jeanyves.barrier@orange.fr)

## **Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire**

+33 2 38 54 08 96

[info@ma-cvl.org](mailto:info@ma-cvl.org)

## **Crédits photographiques**

Édito : Christian Gatard, Jean-Yves Barrier, et Muriel Riolet, © Service communication de la Ville de Chambray-lès-Tours

P.8 : © AUAPC

P.9 : © Jean-Yves Barrier

P.23 : A et B © Cyrille Lallement

P.25 : C © Charly Broyez, Courtesy Gecina, Mars architectes, D © Mars architectes

P.27 : E-1 et E-2 © Renaud Hasselmann

P.29 : F-1 et F-2 © Hervé Abbadie

P.31 : G-1 et G-2 © Atelier Desmichelle

P.33 : H-1 et H-2 © Anthony Lorgeau

P.35 : I © Brice Desrez, J © Atelier Alassoeur

P.37 : M © David Foessel, N © Sophie Carles

P.39 : O © DR (photographie web)

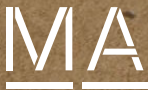
## **Design graphique**

Coralie Milière (Studio Silex)

## **Impression**

Impression numérique indigo en 300 ex. chez Dynaprint, sur les papiers Arena White Rought 120 g/m<sup>2</sup> (pages intérieures) et Materica Kraft 250 g/m<sup>2</sup> (couverture)





Le projet a été lancé lors d'une réunion publique en décembre 2015, par le conseil municipal de la ville de Chambray-lès-Tours. Dans un premier temps, l'objectif des élus était de faire appel à un aménageur. Finalement, la ville décida de réaliser elle-même l'opération avec ses services et confia à Jean-Yves Barrier, auteur du projet d'urbanisme global, la mission d'architecte conseil pour le suivi de la réalisation du quartier. Les travaux ont débuté en 2016 et devraient être achevés en 2026. Les architectes déjà engagées dans les opérations sont les agences suivantes : AUA Paul Chemetov (Paris), Mille Architectes (Nantes), RVL (Tours), Ivars et Ballet (Tours), Bertrand Penneron (Tours) et l'agence MU (Tours, Paris). La maîtrise d'œuvre urbaine est assurée par Géoplus.